

PRIORITÉ À LA CYBERSÉCURITÉ DANS LES TPE LIBÉRALES

Objectifs de la formation :

Avec le développement des usages numériques pendant la crise sanitaire, la cybersécurité des entreprises est devenue un enjeu. La TPE libérale devient de plus en plus ouverte et télénomade. La cyber sécurité doit faire partie de sa stratégie alors que les cybercriminels sont de plus en plus spécialisés et organisés. Or les chefs d'entreprise, bien que très connectés, sont encore peu décidés à agir, en raison d'une filière cybersécurité peu adaptée à leurs besoins (offres inadaptées ou trop chères).

Objectifs pédagogiques :

- Mettre la cybersécurité à la portée des TPE libérales
- Assurer une meilleure connaissance du cyberespace
- Diffuser une culture de la cybersécurité dans l'entreprise

Prérequis : être Professionnel Libéral ou avoir un projet d'installation en tant que professionnel libéral

Public concerné : tout professionnel libéral en activité, à toute étape de sa carrière, ou tout futur professionnel libéral

Dates : Jeudi 25 novembre 2021 à 14h30

Durée : 3 heures, de 14h30 à 17h30

Lieu : en visioconférence, via Zoom

Effectif maximal : 200 personnes

Méthodes pédagogiques : expositive (théorie) / participative

Modalités d'évaluation des acquis de la formation : questionnaire d'autoévaluation entrée/sortie de formation

Modalités d'évaluation de satisfaction de la formation : questionnaire de satisfaction en sortie de formation

Supports pédagogiques : Power Point

Animateur(s) :

- Laurent VERDIER, Chargé de mission sensibilisation - risque cyber, Cybermalveillance
- Olivier de MAISON-ROUGE, Avocat
- Christophe CHAMBET-FALQUET, data coach chez role9 et membre de CINOV numérique
- Éric LAURENT-RICARD, expert chez eXperAct, membre de CINOV numérique

PROGRAMME

14h30 – 15h30

1. Assurer une meilleure connaissance du cyberrisque

- a. Présentation de Cybermalveillance, dispositif national d'assistance aux victimes de cybermalveillance et de sensibilisation des publics aux risques numériques
- b. Identifier les cyberrisques propres à la TPE
- c. Conseils et bonnes pratiques de la cybersécurité.

15h30 – 16h30

2. La responsabilité des professionnels libéraux face à la cybersécurité

- a. Quid du secret professionnel en cas de fuite ?

16h30 – 17h30

3. Comment protéger l'entreprise ? renforcer l'hygiène numérique

- a. Audit de son entreprise
- b. Sensibiliser ses salariés
- c. Les solutions de sécurité numérique à disposition (security by design).

Financement : D'une valeur de 125 € par participant, cette formation est susceptible d'être prise en charge intégralement par le FIF PL, sans impact sur les jours disponibles de chaque professionnel libéral auprès du FIF PL.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Formation accessible aux personnes en situation de handicap ou orientation si besoin.

Pour toute information sur ce sujet, vous pouvez nous contacter :

unaplformation@unapl.fr / 01.44.11.31.60

Modalités d'accès : webinaire (visioconférence ZOOM)

Lien de connexion à la visioconférence envoyé par mail après validation de votre inscription

- dès votre pré-inscription, vous recevrez une confirmation d'inscription ;
- 24h avant le webinaire, vous recevrez un lien de connexion personnalisé

Contact : unaplformation@unapl.fr / 01.44.11.31.60

Délai d'accès : possibilité d'inscription jusqu'au 24 novembre 2021

Indicateurs de résultat : sur l'ensemble des webinaires UNAPL Formation et ONIFF, taux moyen de recommandation de 97 %, taux moyen de satisfaction de 98 % en 2021